



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

EDF

Question écrite n° 68290

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie à propos du programme Altitude 7 500 du groupe EDF. Ce projet s'inscrit dans une réduction de coût qui a pour objectif la réalisation d'une économie de 7,5 milliards d'euros dans le groupe EDF en France et dans ses filiales européennes à l'horizon 2007. Les stratégies dans le domaine de l'énergie, perpétuellement traversé par des enjeux internationaux et des choix économiques, ne doivent pas se faire au détriment de la pérennité des emplois. Or une des sources d'économie concerne directement ce secteur qui doit libérer, selon les prévisions de la direction d'EDF, 1,5 milliard d'euros de charges de personnel en trois ans. Il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le groupe dans le domaine de l'emploi pour concrétiser cette économie et la position du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Pour devenir l'un des leaders européens de l'énergie, le Groupe EDF a défini, dans son projet stratégique, plusieurs chantiers prioritaires : conforter la compétitivité et l'équilibre du parc de production, contribuer activement à l'indépendance énergétique nationale, développer une identité européenne forte et cohérente et préparer des relais ciblés de développement. Sur la période 2005-2007, la mise en oeuvre de ce projet prévoit pour son financement, outre l'augmentation du capital d'EDF, le déploiement de son programme d'amélioration de la performance intitulé « Altitude 7500 ». Les efforts devront être répartis entre la France (70 %) et les autres pays (30 %). Ils seront progressifs, pour atteindre 7,5 MdEUR d'économies cumulées sur cette période 2005-2007, ces économies résultant à la fois d'une réduction des dépenses (achats, personnel) et d'une augmentation des synergies provenant de l'intégration du groupe EDF. La politique d'emploi d'EDF s'inscrit naturellement dans ce cadre. Cette politique, qui se veut à la fois solidaire et responsable, prévoit un programme adapté de renouvellement des compétences tout en poursuivant des objectifs d'amélioration de la productivité. Dans ce contexte, 3500 embauches ont été réalisées à EDF en 2004-2005 et un important programme de mobilité interne est actuellement lancé en vue d'adapter les compétences disponibles aux besoins de l'entreprise. Le Gouvernement attache la plus grande importance à ce que les économies nécessaires ne soient en aucun cas réalisées au détriment de la pérennité des emplois.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68290

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6361

Réponse publiée le : 16 août 2005, page 7857